

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Co-président élu : Michel GENDREAU.

Elus municipaux : Bernard JOURDAIN (Conseiller municipal), Jacques TAPIN (Adjoint au maire), Marc THEBAULT (Conseiller municipal).

Membres du conseil de quartier : Jeanine BARBOTIN (Co-présidente habitante), Bertrand FRIGOT (Co-président habitant), Gilles ALBERT, Stéphane AMAT, Liliane BARATON, Michèle BEAUFORT, Grégory BELY, Christiane BERNIS, Francine BOHIN, Alain BOHLER, Ginette BONHOMME, Danielle BOISSON, Geneviève BONNEAU, Monique BOULET, Vanessa BRARD, Dominique CHASSAING, Marie Reine CHATAIGNON, Jérôme CLAVIER, Alain CLUZEAU, Patrice COCHEZ, Daniel COURANT, Magalie COURBES, Alain CRIGNON, Michaël DAMPURE, Françoise DEPLAGNE, Jean-Louis DORLET, Francine DOUSSAIN-LETAILLEUR, Claudine DRIAN, Stéphanie DUPONT, François DUPUY, Jean-Gilles DUTROS, Colette ECOTIERE, Bernard FAOUE, Henriette FELON, Vincent FEUILLET, André FOURNIER, Anne-Marie GOURJAULT, Sylviane GRIGNON, Jeanine GUIONNET, Philippe GUYONNET, Raymond HIMBER, Christophe HUMBERT, Brigitte JOUHANIQUE, Sandrine JOUHANIQUE, Gérard JOURDAIN, Michèle JOUSSEAUME, Patrick JUDE, Jacques KALBACH, Erwan LE GUERN, Odile LHUILLIER, Luis Manuel LOPES, Annie LUCIEN, Aline MACHERAS, Cécile MALFRAY, Aurélien MANSARD, Yannick MAUFRAS, Françoise MAYE, Stéphane MIGNE, Philippe MOREAU, Juliette MURRAY, Jean-Philippe MOOG, Michel MOYNARD, Jean-Pierre OUMAILIA, Bruno PARIS, Paul PELLETIER, Jean-Michel PIERRE, Laëtitia QUINAULT, Jean-Louis REGRAIN, Brigitte SACRE, Michel STEINBERG, Geneviève SUBLAURIER, Yves SULLET, Jérôme TALON, Michel TISSANDIER, Mireille TREBUCQ, Jeanne d'Arc TRILLAUD, Marc VECHAMBRE, Christophe VIGNERON, Jean-Marie WACK.

Excusés : Bertrand DE BELLEVILLE, Philippe GENET, Michel JARRAUD, Didier LEVASSEUR, Delphine RENAUD-PAGE (Adjointe au maire).

Absents : Anne-Cécile BARBANCON, Cédric BOUVIER, Dominique CARDINAL, Thomas CORGIER, Sylvie DAGUERRE, Bertrand DARU, Jean-Pierre FERRU, Charles FRAIZE, Sébastien GIORA, Amélie GOYER, Antoine GUIGNARD, Sylvie MERCIER, Philippe NAUDEAU, Sophie PELLETIER, Damien PETIT, Catherine REYSSAT, Didier SABOURIN, Antoine TRELLU.

Démission : Christian Félix ARNAUD.

Agents municipaux : Laurence FAUCON (Directrice du service Vie participative), Denis GONTIER (Adjoint d'animation).

Public : environ 20 personnes et 2 journalistes (Courrier de l'Ouest et Nouvelle République).

Ordre du jour :

- Ouverture de la séance par le co-président élu.
- Présentation du conseil de quartier par diaporama.
- Election des deux co-présidents habitants.
- Constitution des commissions et groupes de travail.
- Election des membres du bureau.
- Informations complémentaires.

Ouverture de la séance à 20h40

Michel GENDREAU présente les élus, les membres du service Vie Participative et leur souhaite la bienvenue ainsi qu'aux conseillers de quartier. Il remercie également les 79 nouveaux membres de participer à ces rencontres démocratiques.

L'ordre du jour est annoncé.

I. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER : présentation d'un diaporama commenté par Jacques TAPIN

Il débute sa présentation par :

1. Les co-présidents habitants, leurs rôles:

- Principaux liens d'information entre le conseil de quartier et la Mairie.
- Représentants des membres du conseil.
- Relais pour les demandes et projets des habitants.
- Interlocuteurs privilégiés du service Vie participative et services municipaux.
- Animateurs de réunions du bureau et du conseil.

On retiendra qu'ils sont les garants du respect de l'intérêt général des demandes du conseil. Ils sont les co-signataires des fiches de proximité avec l' élu municipal.

Les co-présidents habitants sont élus par les membres du conseil de quartier au scrutin majoritaire (vote à bulletin secret).

La co-présidence, formée par les co-présidents habitants et le co-président élu (nommé par la municipalité), permet une meilleure organisation des travaux du conseil.

2. Le bureau, son rôle:

- Prépare l'ordre du jour des séances publiques (environ 3 semaines avant chaque conseil).
- Demande des informations à la Ville en vue de la séance de conseil.
- Demande l'intervention des élus thématiques ou adjoints et des techniciens.
- Vérifie que les sujets à traiter relèvent bien de l'intérêt général.
- Réunit les responsables de commissions pour présenter les dossiers.

Le bureau sera composé des trois co-présidents et de 10 à 12 conseillers volontaires (dérogation à la charte des conseils de quartier).

3. Les groupes de travail et/ou commissions, leur rôle :

- Suivre et traiter les demandes exprimées.
- Etre force de propositions pour des projets.
- Résoudre les problèmes.

Ils sont ouverts aux conseillers de quartier et à toute personne intéressée.

II. ELECTION DES DEUX CO-PRESIDENTS HABITANTS

Il est rappelé que cette co-présidence sera formée par un homme et une femme.

L'appel à candidature est lancé par le co-président élu.

Jeanine BARBOTIN, Bertrand FRIGOT, Bruno PARIS, Jean-Michel PIERRE et Mireille TREBUCQ se déclarent candidats à la co-présidence en exposant leurs motivations.

Vote :

- **Jeanine BARBOTIN** (nouvelle) → **47 voix**
- **Bertrand FRIGOT** (nouveau) → **43 voix**
- **Bruno PARIS** (nouveau) → **5 voix**
- **Jean-Michel PIERRE** (ancien) → **23 voix**
- **Mireille TREBUCQ** (ancienne) → **28 voix**

Jeanine BARBOTIN et Bertrand FRIGOT sont élus co-présidents habitants.

III. CONSTITUTION DES COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL

Plusieurs thèmes ont été proposés et débattus :

Commissions / Groupes de travail :

☛ **Vie quotidienne**

- Propreté
- L'animal dans la ville
- Stationnement anarchique
- Collecte des déchets
- Incivilités / Tranquillité publique
(*ex : espace Pré-Leroy*)
- Lien social
(*animations, logement*)

☛ **Projets de quartier :**

- Espaces publics
(*voirie / éclairage public / espaces verts :
rue du Vivier, chemin du Pissot, Sèvre niortaise
et ses quais, jardin des plantes*)
- Place de l'enfant et des jeunes dans le centre-ville
- Domaine sportif
(*parcours du cœur, projets, ...*)
- Logement
- Embellissement parc commercial / Attractivité
- Patrimoine
- Communication / Information
(*enquêtes, sondages auprès des habitants du
centre-ville : recensement des besoins ; panneau
lumineux d'informations : sorties, transports, ...*)

☛ **Projets Ville :**

- Piétonisation
- Animation
- Transports (*plan de circulation : rue Voltaire
dangereuse, plan vélo et piéton : code de la rue*)
- Budget / Fiscalité
- Biodiversité / Agenda 21
- Evaluation des politiques publiques
(*transports, démocratie participative, ...*)
- Grands travaux (*Brèche, usine Boinot,
abords du conseil général*)

Commissions inter-quartiers :

☛ **Accessibilité centre-ville :**

- Déplacements du public handicapé (*Agenda 22 : code de la rue, circulation urbaine*).

☛ **Coulée verte**

IV. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

22 personnes sont volontaires :

Grégory BELY, Patrick JUDE, Christophe HUMBERT, Jean-Michel PIERRE, Bruno PARIS, Yannick MAUFRAS, Jacques KALBACH, Jean-Pierre OUMAILIA, Gilles ALBERT, Vincent FEUILLET, Jean-Louis DORLET, Aurélien MANSARD, Patrice COCHEZ, Francine DOUSSIN-LETAILLEUR, Jeanne d'Arc TRILLAUD, Mireille TREBUCQ, Anne-Marie GOURJAULT, Geneviève BONNEAU, Françoise MAYE, Francine BOHIN, Catherine MOUCHARD, Michèle BEAUFORT.

Ont été élus :

HOMMES	FEMMES
Aurélien MANSARD	Geneviève BONNEAU
Patrick JUDE	Anne-Marie GOURJAULT
Christophe HUMBERT	Catherine MOUCHARD
Gilles ALBERT	Michèle BEAUFORT
Jean-Michel PIERRE	Françoise MAYE
Yannick MAUFRAS	Mireille TREBUCQ
Jean-Louis DORLET	Francine DOUSSIN-LETAILLEUR
Grégory BELY	Francine BOHIN

Soit 16 personnes.

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A LA SEANCE DU CONSEIL DE QUARTIER

☛ **Avancements des dossiers :**

☞ Parking Tartifume : phase de sondage des sols dernièrement, analyse en cours. Décision à prendre en fonction des résultats. Périmètre sécurisé.

☞ Rue de la Boule d'Or : appel d'offres lancé, effacement des réseaux à compter du 27 octobre, début des travaux : 1^{er} trimestre 2009.

☞ Rue Voltaire : mur de soutènement, début des travaux 3 novembre 2008.

☞ Rue du Vieux Fourneau : appel d'offres lancé, travaux avant fin 2008.

☛ **Relations avec le service Vie participative :**

☞ Organisation des réunions, rédaction des comptes-rendus.

☞ Lien entre les habitants, les conseillers de quartier et les services municipaux.

☞ Réflexion menée au sein des services sur la création d'un espace collaboratif sur le site « Vivre à Niort » pour permettre aux conseillers de quartier de déposer et consulter divers documents (compte-rendu de conseil de quartier, décision du bureau...).

☛ **Dates à retenir :**

☞ Réunion du bureau : 20 novembre 2008 à 18H00 (hôtel de ville).

☞ Visite de quartier : samedi 13 décembre matin.

La séance est levée à minuit.